



Union Régionale Photographique d'Alsace

Assemblée Générale 2020-2021 Samedi 30 octobre 2021 Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vais vous présenter la situation des comptes arrêtés au 31 mai 2021. Ceux-ci reflètent l'activité économique de notre Union, ainsi que sa situation financière à la date de l'arrêté.

J'ai adapté les méthodes de comptabilisation (remboursements et participations déduits des charges, pour une meilleure lecture) pour présenter à l'Assemblée une vision de l'activité et patrimoniale réelle et conforme de notre Union. Au-delà de ces détails, il en résulte un résultat de l'exercice qui ne peut pas être comparé aux précédents, en raison de la crise que nous avons connu depuis mars 2020, avec une activité des plus réduites.

Sur le plan de la trésorerie, les disponibilités sont les suivantes :

- Le compte bancaire issu de notre comptabilité présente un solde positif de **721,98 €** et un solde identique au Crédit Mutuel.
- Le livret Bleu présente un solde de **6.500,00 €**.
- Quant à la caisse, elle s'élève à un montant de **2,25 €**, inchangé puisque nous n'effectuons plus de mouvements d'espèces passant par la caisse, les paiements sont remis en banque dans leur intégralité.

Soit une trésorerie disponible de 7.224,23 € encore en augmentation significative par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan de l'Union s'établit donc de la manière suivante :

Actif	31 mai 2021	31 mai 2020	Passif	31 mai 2021	31 mai 2020
			Report à nouveau	5.218,17	3.704,65
			Résultat de l'exercice	2.290,06	1.513,52
Déb. & crédit. divers	25,00		Déb. & crédit. divers		
Produits à recevoir	300,00	300,00	Charges à payer	41,00	118,05
Crédit Mutuel	721,98	2.517,00			
Livret Bleu	6.500,00	2.516,97			
Caisse	2,25	2,25			
Total	7.549,23	5.336,22	Total	7.549,23	5.336,22

Au niveau de la gestion, vous constatez donc un résultat positif de **2.290,06 €**, pour l'exercice 2020-2021, contre un résultat de **1.513,52 €**, pour l'exercice 2019-2020. Ce résultat anormalement élevé est conjoncturel et ne doit pas impliquer un optimisme excessif dans la gestion des prochains exercices.

Sur la gestion de l'Union proprement dite, l'analyse permet de dégager les grandes masses suivantes :

- Aucune subvention engagée pour encourager les manifestations des clubs puisque toutes les expositions ont été annulées, en raison du contexte sanitaire.
- Un excédent de **2.385,14 €** sur le fonctionnement courant, comprenant les subventions de fonctionnement de la Fédération Photographique de France pour 2.854,16 €. Cette année, aucun investissement en matériel et peu de dépenses, pour les raisons que vous connaissez,
- Un excédent de **70,02 €** sur le fonctionnement des compétitions régionales, nationales et de la Fête de la Photo. A noter, une nouvelle fois, la prise en charge FPF des lots, versée en août 2021, qui est prise en compte en produit à recevoir.
- Un léger résultat négatif de **165,10 €** sur les opérations de formations et stages, conforme à son objet.

Soit un montant total, en très forte baisse (contexte sanitaire), de **4.502,27 €** de produits et **2.212,21 €** de charges, pour le résultat 2020-2021 positif déjà évoqué de **2.290,06 €**.

Budget prévisionnel 2021-2022

Compte tenu de l'absence de visibilité sur les temps à venir et la reprise des activités, je propose de reconduire le budget prévisionnel voté pour 2020-2021 à l'identique pour 2021-2022.

Je vous remercie de votre attention.

Christophe BENOIT
Trésorier